



SIGNALISATION SUR LES GRILLES D'EAUX PLUVIALES

FICHE N° 12
ACTION

CATÉGORIE
Actions de sensibilisation et formation

LES ENJEUX

Les **avaloirs pluviaux** recueillent toutes sortes de déchets solides ou liquides provenant de la voirie. Ceux-ci vont ensuite transiter par les canalisations d'eaux pluviales, souvent sans passer par la case station d'épuration. Lors des événements pluvieux, tous les déchets accumulés sont ainsi **renvoyés brutalement** dans le milieu naturel (dans les cours d'eau ou directement en mer), avec de forts risques de pollution.

Un **marquage au sol** au niveau des grilles pluviales aide à **sensibiliser le grand public** sur ces risques et prévenir l'abandon de mégots et autres déchets sur la voirie ainsi que le déversement de substances polluantes.

LES CHIFFRES

1 mégot pollue jusqu'à **1 000 L** d'eau

Source : Université technique de Berlin

OBJECTIFS DE L'ACTION



- **SENSIBILISER** le public sur le lien entre réseau pluvial et milieu naturel
- **INFORMER** sur les risques de pollution des cours d'eau et de la mer
- **DIMINUER** la quantité de déchets jetés à travers les grilles pluviales

BÉNÉFICES

- Mise en œuvre d'un outil de communication **PÉRENNE, VISIBLE** qui permet de sensibiliser un grand nombre de personnes
- Possibilité **D'INCLURE LES ÉCOLES** et les associations locales dans le processus de création



TÉMOIGNAGE

« Initié en 2012 par la **commune d'Antibes** auprès de classes de primaire, le programme pédagogique **J'Aime Ma Mer** a pour but de sensibiliser les enfants à la problématique des macrodéchets marins. A partir d'un simple questionnement, « *que devient l'emballage papier que je jette dans la grille de pluvial de ma cours de récréation ?* » les élèves vont découvrir l'impact environnemental de ces déchets que l'on retrouve sur le littoral et plus globalement de la vulnérabilité du milieu marin.

Après cette phase de découverte et d'appropriation du sujet, les élèves ont élaboré et réalisé des outils pédagogiques pour sensibiliser le public à la lutte contre les pollutions :

- Message d'alerte et d'information apposé à l'aide de pochoir sur les plaques et grilles des réseaux pluviaux ;
- Réalisation d'un film expliquant le périple d'un déchet de la cour de récréation à la mer et d'une mallette pédagogique à destination des classes primaires et des centres aérés ;
- Création d'expositions à l'Espace Mer et Littoral.

Didier LAURENT, Chef de service Santé et Environnement de la Ville d'Antibes

DÉROULÉ DE L'ACTION

1. Définir les contours du projet

- Réunir les services et structures à associer et déterminer les moyens à allouer au projet.
- Définir les sites stratégiques d'implantation (marchés, abords de restaurants, bâtiments publics...).
- Estimer le nombre de grilles avoïrs concerné.

2. Impliquer les acteurs

- Faire les choix techniques, esthétiques et financiers du projet.
- Déléguer si possible la création du visuel à une école ou association.
- Arrêter un calendrier d'opération.
- Travailler sur la communication associée* (affichage, promotion lors d'une journée de l'environnement, ...).

3. Mettre en œuvre

- Installer les plaques ou peindre avec l'aide des services techniques de la collectivité, voire des bénévoles/associations dans le cas de pochoirs.

4. Suivre et faire le bilan de l'action

- Recueillir l'avis des citoyens sur l'opération.

*voir également la fiche action n°14 « Gérer la communication des actions ».

EXEMPLES DE SIGNALISATIONS



▲ Plaque en lave émaillée ▲

Pochoir ▼

▲ Plaque métallique

La mise en place de signalisations au sol est une action pédagogique dont l'objectif principal est de sensibiliser le grand public. Elle peut également accompagner des actions techniques de plus grande ampleur, telles que la mise en place de dégrilleurs, décanteurs et autres ouvrages de dépollution à prévoir dans le cadre de travaux de rénovation de réseaux séparatifs.

COÛT

- Pochoirs : compter pour une vingtaine d'exemplaires 1 pochoir et 1 bombe de 500 ml (environ 15 €)
- Plaques : entre 60 et 110 € pièce en fonction de la taille et du matériau
- En lave émaillée : 50 € l'unité hors pose

POINTS D'ATTENTION

- Si la solution retenue est celle des pochoirs, veiller à utiliser des peintures sans adjuvants toxiques
- Dans l'idéal, coupler la mesure par d'autres actions (distribution de cendriers de poche par exemple) afin d'augmenter son efficacité

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- Ville de Cannes – Vidéo de l'opération « Ici commence la mer » - sur la chaîne CannesWebTv sur youtube .
- Paddle Cleaner – Rapport sur l'opération « Ne rien jeter – tout part à la mer » .
- Città di Imola – Campagne contre les mégots de cigarettes.